

# SIVOS du RPI des TROIS MOULINS

## Projet Educatif de Territoire 2018-2021

### Plan Mercredi

SOYONS ECHO-RESPONSABLE



## SIVOS du RPI des TROIS MOULINS

### Projet Educatif de Territoire 2018-2021

#### Plan Mercredi

---

Adresse : 1 Place de la Mairie 25410 OSSELLE-ROUTELLE

Coordonnées : Mail : [sivosdes3moulins@orange.fr](mailto:sivosdes3moulins@orange.fr)

Tél : 03 81 87 56 01

Président : Mme Anne OLSZAK, Maire d'Osselle-Routelle

1<sup>er</sup> Vice-Président : M Arnaud GROSPERRIN, Maire de Roset-Fluans

2<sup>ème</sup> Vice-Président : M Michel LARTOT, Maire délégué d'Osselle

Correspondant périscolaire : Les FRANCAS du Doubs, coordinatrice

Directrice du centre : Mme Eléonore HOHOADJI

Directrice de l'école primaire Simone Veil (Routelle) : Mme Marie-Ange GAIHIER

Directrice de l'école primaire Nelson Mandela (Roset-Fluans) : Mme Virginie QUIVOGNE

#### I - ETAT DES LIEUX 2018 :

Les communes d'Osselle et Routelle ont fusionné à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, modifiant la structure du SIVOS qui regroupe dorénavant non plus trois communes mais deux : Osselle-Routelle et Roset-Fluans.

La démographie pour chaque commune a évolué de manière régulière et les effectifs scolaires se maintiennent.

Osselle-Routelle : 956 habitants et 111 enfants scolarisés au RPI

Roset-Fluans : 507 habitants et 54 enfants scolarisés au RPI

Le SIVOS du RPI des 3 Moulins se situe de part et d'autre d'une boucle du Doubs et du canal (du Rhône au Rhin).

Les deux communes, Osselle-Routelle et Roset-Fluans font partie de la CAGB - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (Roset-Fluans depuis le 01/01/2017).

Les deux communes comptent une population totale de 1.463 habitants.

## 1 – Services répertoriés

L'accueil de la petite enfance s'effectue chez des assistantes maternelles agréées.

L'accueil périscolaire et extra-scolaire, ainsi que la restauration scolaire se déroulent dans des locaux qui jouxtent l'école élémentaire de Routelle, avec toujours une mutualisation des locaux scolaires et périscolaires (pour rappel, la salle de motricité, la salle de repos, les toilettes, la cour d'école).

Les enfants étaient répartis sur 3 sites, avec les niveaux déterminés par les statuts du SIVOS, à savoir les maternelles à Routelle et les primaires à Osselle et Roset-Fluans. La rentrée 2018 connaît un changement important : la fermeture du site d'Osselle décidée par l'Inspection Académique, avec le transfert des 2 postes de professeur des écoles sur le site de Routelle et sur le site de Roset-Fluans. L'école maternelle de Routelle accueillera des Petites Sections jusqu'aux classes de CE1 ; elle voit son appellation modifiée en école primaire, et elle vient d'être nommée Ecole Simone Veil, femme de lettres hors du commun, en écho à l'école Nelson Mandela, homme de lutte contre l'apartheid. Tous deux, grands humanistes, ont œuvré pour un monde meilleur.

Le site de Roset-Fluans, avec la nouvelle organisation de la 3<sup>ème</sup> classe, accueille dorénavant des CE1 ; il regroupe donc les niveaux de CE1 au CM2.

## 2 – Atouts du territoire.

Le SIVOS du RPI des Trois Moulins se répartit sur 2 sites.

Les 2 sites sont des écoles fonctionnelles, avec un environnement principalement rural. Chaque site a développé sa capacité de parking pour les parents et favorisé des cheminements piétonniers sécurisés pour permettre aux enfants accompagnés ou non d'adultes, de se rendre dans les bâtiments scolaires ou périscolaires avec un maximum de sécurité.

Un transport méridien permet de maintenir l'équilibre entre les inscriptions à la cantine et les gardes chez les assistantes maternelles agréées selon le choix des parents.

## 4 – Organisation de la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018-2019

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8 h 30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Centre de loisirs périscolaires	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8 h 30 - 11 h 30	classe	classe		classe	classe
11 h 30 - 13 h 30	Restauration	Restauration	Restauration	Restauration	Restauration
13 h 30 - 16 h 30	classe	classe	Fin à 17h30	classe	classe
16 h 30 - 18 h 45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

Ce tableau reprend l'organisation des classes de l'école Simone Veil. Concernant l'école Nelson Mandela, un décalage horaire de 15 minutes est appliqué pour la gestion des trajets, soit 8h45-11h45 pour les quatre matinées et 13h45 - 16h45 les quatre après-midis.

## **II - OBJECTIFS PEDT/ PLAN MERCREDI ET PROJETS PEDAGOGIQUES**

### **1- Comité de pilotage**

Le comité de pilotage est composé de :

- 3 conseillers du SIVOS : Mme Grillon, Mme Olszak et M. Groperrin
- Directrices d'école : Mmes Gaihier et Quivogne
- Représentant des Francas : Mme HOHOADJI
- 1 représentant des parents d'élève
- l'Inspectrice de secteur, Mme Bouiller

Ce comité doit assurer régulièrement le suivi du PEDT/Plan mercredi, avec l'organisation de 2 réunions par an. Ces réunions permettront d'évaluer les actions menées ainsi que de modifier ou réajuster les orientations définies.

Partenaires institutionnels : CAF, DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

Partenaires locaux : l'APE (Association des Parents d'Eleves), les Associations communales, les bénévoles de la Bibliothèque d'Osselle, les concitoyens intéressés et motivés, etc.

Le projet a été validé lors de la réunion de préparation du 17 octobre 2018.

### **2- Objectifs PEDT /Plan mercredi :**

Dans la continuité du thème de la citoyenneté (PEDT 2015-2018), et en lien si possible avec le Projet d'école 2018-2021 qui est principalement axé sur la progression de l'apprentissage de lecture et de calcul, le nouveau Plan a pour objectif de renforcer la cohésion entre tous les acteurs gravitant autour de l'enfant, afin de sensibiliser son écho-responsabilité.

Avec une nouvelle organisation de la semaine de 4 jours, la place du mercredi et du périscolaire évoluent, avec les objectifs suivants :

- comment est redécoupée la journée du mercredi ?

- qu'attend-on des activités du soir par rapport aux années précédentes (disparition des TAP'S) ? Instauration d'un « programme périscolaire » avec le nécessité de ne pas sur-solliciter l'enfant, le laisser se détendre, goûter, jouer, voire s'ennuyer ?

- redonner du sens aux principes fondamentaux : apprendre à l'enfant à connaître son environnement proche, avec la prise en compte de sa responsabilité pour l'avenir.

L'EAU sera le fil conducteur du thème « Soyons éco-responsable ». Ce thème avait été évoqué lors du précédent PEDT, mais il apparaît aujourd'hui comme essentiel dans notre actualité et notre futur.

L'EAU : son apprentissage, sa qualité, sa découverte (le Doubs, le canal, la base loisir d'Osselle et ses étangs, VNF, etc.), sa pollution (déchets, déchets sauvages, pesticides, ...) sa distribution (gestion de l'eau, elle vient d'où ? elle va où ?...), sa consommation (à la restauration scolaire et en journée en classe), son gaspillage, sa rareté (sécheresse, sur notre territoire et ailleurs, avec la nécessité de la protéger), ses excès (crues, inondations, ...)

Eco-responsable car les enfants doivent se sentir impliqué dans leur environnement en réalisant des actions, mais également valoriser et faire connaître ces actions avec la possibilité de développer différents outils de communication (petit journal, sites internet, blog,...).

### **3- PEDT en lien avec les projets culturels du RPI et le projet d'école :**

Les 6 enseignants des écoles Simone Veil et Nelson Mandela vont travailler sur un projet à dominante artistique et culturelle qui est lié avec le PEDT/Plan Mercredi : « la nature pour musique ».

Ce projet est animé par une intervenante issue du Conservatoire de Besançon qui sera présente tous les 15 jours (40 minutes par classe) afin d'aider les enfants à réaliser des instruments et des paysages sonores en lien avec la nature, et de réaliser également une mise en scène. Il est prévu une représentation en fin d'année.

Ce projet a pour but la création d'un paysage sonore sur le thème de l'eau avec la fabrication d'outils sonores.

L'intervenante apporte son savoir-faire par les fiches techniques qui permettent la construction d'instruments de musique avec un travail sur la matière sonore, agencement et réinvestissement des propres instruments consolidés. Elle permet également aux enseignants de s'investir et de rebondir dans des activités transversales.

Le rôle des enseignants est d'aller chercher la matière sonore en incitant chez les enfants le désir de découvrir, d'élaborer et de collaborer. Ils ont également pour rôle la gestion des groupes, la mise en scène et l'articulation des productions d'enfants, et aussi l'écoute et la classification de la matière sonore suivant les objets du quotidien (nature avec l'élément eau...)

### **Articulation avec le projet d'école :**

Ce projet artistique rejoint les objectifs du nouveau projet d'école qui s'orientent sur deux axes prioritaires : « Agir de manière citoyenne avec ses pairs » en créant un projet qui associe toute la

communauté éducative et « Mobiliser des outils numériques en vue d'évoluer au mieux dans les apprentissages » en enregistrant les saynètes et représentations et même « Faire progresser son apprentissage dans les productions orales et écrites » en élaborant un retour sur le travail réalisé pour permettre la représentation finale (création d'articles, de reportages sur le projet).

#### 4- PEDT en lien avec le Projet pédagogique du centre de loisirs :

L'accueil de loisirs ouvre le mercredi en journée complète avec possibilité d'un accueil le matin de 7h30 à 8h30.

Les différents objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Amener les enfants à développer leur esprit écho-citoyen en les sensibilisant au gaspillage alimentaire (nourriture, eau), au développement durable, de manière ludique.
- Amener les enfants à développer leur imagination et leur savoir-faire au travers d'activités manuelles, culinaires, jeux chantés, dansés, sorties...
- Amener les enfants à acquérir un comportement et une attitude correcte envers les autres (langage, notion de respect d'autrui)
- Amener les enfants à être responsables et acquérir plus d'autonomie dans leurs gestes quotidiens
- Répondre aux besoins de sécurité affective et matérielle des enfants en étant à leur écoute

Le programme d'animation est construit de vacances à vacances avec un thème pour chaque période (par exemple pour l'année 2018-2019, tour du monde avec un continent abordé par période).

Ces thèmes permettent d'aborder les différents objectifs de manière ludique. L'équipe d'animation s'appuie sur les ressources locales pour mettre en place les activités : cueillette de pommes dans le verger du village en vue de faire de la compote et des tartes, ateliers cuisine permettant aux enfants de découvrir des plats d'autres pays, d'identifier les produits de saison ... visite des cuisines de Château d'Uzel notre fournisseur de repas avec repas pris sur place à la cafétéria, balades le long du canal, jardin pédagogique en commun avec l'école, sorties en bus de ville et tram.

Plusieurs projets sont en cours de développement ou à développer : un partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque, interventions de la maison de l'environnement autour du thème de l'eau (les petites bêtes vivants dans l'eau, la pollution ...), les Journées Vertes qui permettent aux enfants de « nettoyer » les rues de la communes et les chemins le long du canal afin de les sensibiliser à la protection de la nature en la gardant propre.

La tarification de l'accueil de loisirs se fait suivant le quotient familial, ce qui permet de favoriser l'égalité et l'accès à tous.

Par jour/ par tranche QF	Accueil matin	Mercredi (avec repas)	Mercredi (sans repas)	Mercredi matin (avec repas)	Mercredi matin (sans repas)	Mercredi après-midi (avec repas)	Mercredi après-midi (sans repas)
	7h30-8h30	8h30-17h30	8h30-11h30 13h30- 17h30	8h30-13h30	8h30-11h30	11h30- 17h30	13h30- 17h30
De 0 à 800	1,30 €	9,90 €	6,50 €	7,40 €	3,90 €	8,70 €	5,20 €
De 801 à 1000	1,85 €	12,90 €	8,60 €	9,05 €	5,55 €	10,90 €	7,40 €
De 1001 à 1200	2,00 €	14,15 €	9,60 €	9,50 €	6,00 €	11,50 €	8,00 €
De 1201 à 1400	2,05 €	14,70 €	10,15 €	9,65 €	6,15 €	11,70 €	8,20 €
Au-delà de 1401	2,10 €	14,85 €	10,25 €	9,80 €	6,30 €	11,90 €	8,40 €

En fonction de l'avancée du projet, la commission de pilotage pourra, en lien avec ses partenaires, proposer de nouveaux fils conducteurs afin d'étoffer nos convictions pour l'apprentissages sur le vaste thème d'écho-responsabilité.